

# **COMMUNIQUÉ**

***Pour diffusion immédiate***

Laval, le 18 février 2019

## **Résidences privées pour personnes âgées Moins d'inspections = moins de dossiers à traiter?**

Le Journal de Montréal rapportait le 15 février, que le nombre d'inspections aléatoires faites dans les résidences privées pour aînés a chuté de façon importante au fil des années.

De telles visites sont pourtant essentielles pour s'assurer de la santé et de la sécurité des résidents. Au cours de ces visites, on vérifie normalement les mesures de sécurité des établissements, on s'assure de l'existence d'un registre des accidents et des incidents à déplorer, on vérifie aussi que le personnel y est suffisant, eu égard aux besoins des résidents.

Alors que nos médias rapportent régulièrement des situations inacceptables dans certaines de ces résidences ou dans des CHSLD privés, comment expliquer que les autorités du réseau de la santé et des services sociaux aient laissé diminuer de façon aussi importante le nombre d'inspections? Le Journal de Montréal rapportait qu'en 2018, seulement 189 visites ont été faites, comparativement à 747 en 2017, 675 en 2016, 931 en 2015 et 1008 en 2014. Osera-t-on nous dire que la situation dans ces résidences s'est tellement améliorée qu'on est en droit de réduire le nombre d'inspections?

Le Comité des usagers du CSSS de Laval suit de près la situation dans les CHSLD publics de Laval qui s'avère plus qu'acceptable. Là où nos craintes sont plus importantes c'est dans le cas des CHSLD privés. Plusieurs familles nous ont fait part des situations inacceptables vécues par leurs proches hébergés dans certains de ces CHSLD. Et, malheureusement, il ne suffira pas simplement d'augmenter le nombre d'inspections. Encore faudra-t-il que ces inspections soient vraiment aléatoires et réellement menées avec rigueur et professionnalisme. On a vu des cas à Laval où ces inspections manquaient littéralement de professionnalisme.

Le Comité des usagers du CSSS de Laval demande donc aux autorités compétentes et à Mesdames Danielle McCann et Marguerite Blais, respectivement ministre de la santé et des services sociaux et ministre responsable des aînés et des Proches aidants de prendre acte de la piètre qualité des soins et services dispensés aux aînés dans un certain nombre de CHSLD privés.



Pour le Comité des usagers du CSSS de Laval,

Pierre Lynch  
Président

**Comité des usagers du CSSS de Laval**

800 Boulevard Chomedey, Tour A, Bureau 232

Laval QC. H7V 3Y4

Téléphone : 450-978-8609

Courriel : [cucssslaval@outlook.com](mailto:cucssslaval@outlook.com) Site Web : [www.cucssslaval.ca](http://www.cucssslaval.ca)